

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12 <sup>eme</sup>
Nom de site	PLACE_ALIGRE_EU	Numéro	8218U5
Adresse du site	20, rue Abel	Hauteur	R+8 (27,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout du 800MHz sur un site 3G/4G.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts.		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/07/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	07/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	07/04/2020

Historique et contexte

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 800 MHz, couvrant 3G et 4G (fréquences 800/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 65°, 185° et 305°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	7°
Estimation	65° < 5 V/m ; 185° < 5V/m ; 305° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (24 m)
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes panneaux.		
Zone technique	Les armoires techniques sont installées dans un local au dernier étage.		
Hauteur antennes/sol	29,30 m		

Date :

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :

Avis AEU :

Favorable

Défavorable

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Primaire	2-8 rue Charles Baudelaire	15m	Oui	60 m	Inférieur à 1V/m
Ecole Maternelle	18 rue Charles Baudelaire	15m	Non	100m	Inférieur à 2V/m
Crèche cotte	7 rue de Cotte	3m	Non	82m	Inférieur à 1V/m
Crèche Kiddies	11 cours Marché St Antoine	3m	Non	96m	Inférieur à 1V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 65°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.  
 La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 185°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m.  
 La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 305°, le niveau maximal calculé compris entre 4 et 5 V/m.  
 La hauteur correspondante est de 19.5m.



	Azimut 65°	Azimut 185°	Azimut 305°
Niveau maximal	Compris entre 4 et 5V/m	Compris entre 4 et 5V/m	Compris entre 4 et 5V/m
Hauteur	25,5m	22,5m	19,5m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :

Antennes ORANGE



Etat projeté :

Antennes ORANGE





**Vue des Azimuts**

AZIMUT 65°



AZIMUT 185°



AZIMUT 305°

